



N° de résolution  
ou annotation

Le 5 septembre 2023,

À une assemblée ordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 5 septembre 2023 à 19 heures 30, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mmes Francine Couette, Karine Godbout et Marlène Bourgault, MM. Sébastien Thibault, Richard Côté et Gaétan Anctil, tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Marlène Bourgault annonce les gagnants du Concours d'embellissement 2023, dirigé par le Comité Floralties 2000.

Rés. 2023-181

**ACCEPTATION ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2023-182

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AOÛT 2023**

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 août 2023 soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et l'adjointe administrative présente à l'assemblée en cours, en remplacement à la directrice générale.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions ont été soulevées par un citoyen concernant l'entretien du rang des Moreau.

Rés. 2023-183

**ADOPTION DU RÈGLEMENT #2023-005 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #288 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que le règlement # 2023-005 modifiant le règlement #288 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics soit accepté. Ledit règlement sera disponible sur le site Web de la municipalité.

Rés. 2023-184

**CONFIRMATION DE FIN D'EMPLOI – AGENTE DE BUREAU**

Il est proposé par la conseillère Karine Godbout avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu à l'unanimité de confirmer la fin d'emploi de Mme Josée-Ann Anctil, agente de bureau, en date du 11 août 2023.

Rés. 2023-185

**CONFIRMATION D'EMPLOI – AGENTE DE BUREAU ET DE COMMUNICATIONS**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité de confirmer l'engagement de Mme Mélina Avoine, à titre d'agente de bureau et de communications à compter du 5 septembre 2023, avec une période de probation de 6 mois, et que la rémunération soit conséquente à l'échelle salariale pour ce poste. Les avantages sociaux reliés aux employés réguliers à temps plein s'appliquent à ce poste.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 2023-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #2018-005 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Il est par la présente, donné avis de motion par le conseiller Gaétan Anctil, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2023-006 modifiant le règlement #2018-005 sur la gestion contractuelle.

Rés. 2023-186

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #2023-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #2018-005 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu à l'unanimité que le projet de règlement #2023-006 modifiant le règlement #2018-005 sur la gestion contractuelle soit déposé. Ledit projet de règlement sera disponible sur le site Web de la municipalité.



N° de résolution  
ou annotation

Rés. 2023-189

- additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
  - De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

**PLUVIAL RUE PRINCIPALE ET ROUTE ELGIN NORD (ROUTE 204)**

CONSIDÉRANT QUE les pluies diluviennes reçues le 9 juillet 2023 à Saint-Pamphile ont causé des dommages à plus d'une trentaine de propriétés;

CONSIDÉRANT QUE, dû aux changements climatiques, de tels événements seront sujets à se reproduire plus fréquemment;

CONSIDÉRANT QUE les conduites pluviales de la rue Principale (route 204) appartiennent au ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Ville de Saint-Pamphile a constaté l'accumulation de matières dans les conduites pluviales, ce qui entraîne une réduction de l'efficacité de ces dernières;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Ville de Saint-Pamphile mentionne au Centre de Service de St-Jean-Port-Joli depuis plusieurs années la dégradation du réseau pluvial sur la rue Principale entre la rue de l'Église (quatre-chemins) et la rue St-Pierre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Ville de Saint-Pamphile a observé une problématique pour l'écoulement des égouts pluviaux entre le 722 et le 632 route Elgin Nord, plus particulièrement entre le 668, route Elgin Nord et le 652-656, route Elgin Nord;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Ville de Saint-Pamphile n'envisage aucun travail de réparation ou d'excavation sur la rue Principale ni à court ni à moyen terme, puisqu'elle a effectué le chemisage de ses conduites aqueduc sur la rue Principale, ce qui augmente l'espérance de vie de ces dernières à 30 ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec d'étudier l'optimisation du réseau pluvial dans le secteur du 722 à 632, route Elgin Nord;

De demander au ministère des Transports du Québec d'entreprendre des démarches d'entretien et de rétablissement du réseau pluvial sur la rue Principale et sur la route Elgin Nord (route 204);

Rés. 2023-190

**AUTORISATION TEMPORAIRE – CIRCULATION VTT RANG DES GAGNON**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec effectue des travaux de réfection du tablier du pont de la rivière des Gagnon rue le rang 6;

CONSIDÉRANT QUE le rang 6 sera fermé à la circulation du 21 août au 15 septembre inclusivement;



N° de résolution  
ou annotation

Rés. 2023-196

### ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu à l'unanimité que les comptes apparaissant au journal des achats du mois d'août 2023 au montant de 218 440.10\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Joëlle Vitalis, Greffière-trésorière adjointe

Rés. 2023-197

### INVITATION – SOUPER BÉNÉFICE L'ENTRAIDE PASCAL-TACHÉ

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu à l'unanimité d'autoriser 2 personnes à participer au souper bénéfique de L'entraide Pascal-Taché qui aura lieu le 21 octobre 2023 à la Vigie de St-Jean-Port-Joli au coût de 60\$ / personne.

Rés. 2023-198

### DEMANDE D'APPUI – PROJET NOUVEAUX HORIZONS CERCLE DES FERMIERES DE ST-PAMPHILE

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité d'appuyer le projet soumis par le Cercle des Fermières de St-Pamphile dans le cadre du programme Nouveaux horizons.

Rés. 2023-199

### DEMANDE D'OBJETS PROMOTIONNELS – CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 3075

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu à l'unanimité de fournir pour 75\$ d'objets promotionnels aux Chevaliers de Colomb conseil 3075 dans le cadre de leur activité Course de Pitoues.

Rés. 2023-200

### DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – BOURSE DES MAIRES – CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY

CONSIDÉRANT QUE deux citoyens de St-Pamphile fréquentent le Centre d'études collégiales de Montmagny;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'études collégiales de Montmagny permet aux jeunes de poursuivre leurs études secondaires et supérieures, et que le programme de bourses permet aux jeunes de consolider leur sentiment d'appartenance à la région et au dynamisme de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité de participer au programme Bourse des maires du Centre d'études Collégiales de Montmagny à raison de 200\$, soit 100\$ par étudiant.

Rés. 2023-201

### DEMANDE D'APPUI – PROJET NOUVEAUX HORIZONS FESTIVAL DU BÛCHEUX DE ST-PAMPHILE

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu à l'unanimité d'appuyer le projet soumis par le Festival du Bûcheux de St-Pamphile dans le cadre du programme Nouveaux horizons.

### CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Sébastien Thibault avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit close. Il est 20 h 30.